



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D’AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 12	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE

N° 02.2021.01 – ADMINISTRATION GENERALE – Tenue de la séance à huis clos

Comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-8, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal que la séance se déroule à huis clos en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le vote à huis clos.

Mme Le Maire

Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D’AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 12	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE

N° 02.2021.02 – ADMINISTRATION GENERALE - Désignation du secrétaire de séance

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent Delphine DELCAMBRE en qualité de secrétaire de séance

Mme Le Maire
Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D’AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ. Absents : Néant
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
EN EXERCICE..... 15	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
PRESENTS..... 12	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE
VOTANTS..... 15	

N° 02.2021.03 – ADMINISTRATION GENERALE - Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 février 2021

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 février 2021 est adopté à l'unanimité.

Mme Le Maire
Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D’AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ. Absents : Néant
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
EN EXERCICE..... 15	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
PRESENTS..... 12	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE
VOTANTS..... 15	

N° 02.2021.13 – FINANCES – Approbation des comptes de gestion 2020

Le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il a procédé également, à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Après vérification et considérant les opérations régulières, M GUILLOUX, adjoint aux finances, propose de déclarer que les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal, pour l'année 2020, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent les comptes de gestion 2020.

Mme Le Maire
Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D'AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 12	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
VOTANTS..... 14	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE

N°02.2021.14 – FINANCES – Vote du compte administratif 2020 du budget principal

M GUILLOUX, adjoint aux finances, présente le compte administratif 2020.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes :	455 608,45 €	Recettes :	1 413 567,61 €
Dépenses :	372 032,61 €	Dépenses :	1 062 131,40 €
Résultat :	(+) 83 575,84 €	Résultat :	(+) 351 436,21 €

Mme GALIC sort de la salle de conseil pour le vote

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2020.

Mme Le Maire
 Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D'AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 12	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE

N° 02.2021.15 – FINANCES – Convention d'adhésion à l'A.L.E.C. – Agence Local de l'Énergie et du Climat

Au cours de l'année 2020, l'ALEC du Pays de Rennes a travaillé sur la révision de ses statuts et également sur le contenu du service Conseil Énergie Partagé (CEP). Les conditions d'adhésion à l'ALEC ont évolué. En effet, pour bénéficier du service CEP, la commune doit adhérer à l'association en s'acquittant du règlement de la cotisation dont le montant s'élève à 0,10 €/an/hab. Une fois la commune adhérente à l'ALEC du Pays de Rennes, elle peut bénéficier du service CEP au tarif suivant : 1,45 €/an/hab.

Ces nouvelles dispositions portent le coût de l'adhésion total au CEP à 1,55 €/an/hab pour l'année 2021.

Suite aux réflexions sur le contenu du service CEP, les nouveautés, dans cette convention, sont les suivantes :

- la mise en place de rencontres régulières entre les interlocuteurs de la commune et le conseiller tout au long de l'année
- la mise en copie systématique de tous les interlocuteurs de la commune dans les échanges avec le conseiller.
- la signature de mandats nous permettant de récupérer de façon automatique les données de consommations et dépenses auprès des fournisseurs et distributeurs d'énergie,
- Une demande d'autorisation pour la publication des données de la commune dans l'observatoire de l'ALEC du Pays de Rennes.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- Dénoncent la convention actuelle de 2020 à 2022
- Souhaitent mettre en œuvre la nouvelle convention pour une durée de 3 ans, soit de 2021 à 2023.
- Autorisent Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Mme Le Maire
Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D'AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 12	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE

N° 02.2021.16 – INTERCOMMUNALITÉ – Rennes Métropole - Rapport relatif aux prix et à la qualité du service public d'assainissement.

En application de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport relatif aux prix et à la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2019 de Rennes Métropole fait l'objet d'une communication auprès du conseil municipal.

Le conseil municipal prend acte du rapport relatif aux prix et à la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2020 de Rennes Métropole.

Mme Le Maire
Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D'AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 12	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE

N° 02.2021.17 – INTERCOMMUNALITÉ – Avis sur les demandes d'autorisation d'exploiter et de permis de construire présentées par Rennes Métropole en vue du projet de restructuration de l'unité de valorisation énergétique (UVE) des déchets de Villejean à Rennes.

Une enquête publique est ouverte du 22 février au 15 mars 2021 sur le projet présenté par Rennes Métropole en vue de la restructuration de l'unité de valorisation énergétique des déchets située quartier Villejean à Rennes.

L'enquête publique unique regroupe :

- la demande d'autorisation environnementale en vue de procéder à la restructuration dans le cadre de l'exploitation soumise à autorisation au titre du code de l'environnement,
- la demande de permis de construire pour la réalisation des travaux nécessaires à la restructuration de l'UVE, au titre du code de l'urbanisme.

Après délibération, 13 voix pour et 2 abstentions, les membres du conseil municipal donnent un avis favorable sur le projet de restructuration de l'unité de valorisation énergétique (UVE) des déchets de Villejean à Rennes.

Mme Le Maire
Sylvie GALIC





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 19/02/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 20h45 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D'AFFICHAGE 26/02/2021	Etaient présents : Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Sonia LEPAGE, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Florence TOQUÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Delphine BALIN, Patrick CHRISTEL, Céline ROLLANT
PRESENTS..... 12	Pouvoirs : De Delphine BALIN à Valérie FABRE, de Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Delphine DELCAMBRE

N° 02.2021.18 – Information au Conseil Municipal au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décisions prises par Madame le Maire entre le 4 février 2021 au 25 février 2021

- Le 16 février décide l'achat de vêtements et matériels divers pour les services techniques auprès de SOFIBAC pour un montant de 843,68 € TTC.
- Le 23 février décide l'achat de drapeaux et de codes électoral et civil auprès de SEDI Equipement pour un montant de 216,17 € TTC.
- Le 25 février décide la suppression de la régie de recettes de l'espace-jeunes au 25 février 2021.
- Le 25 février décide la suppression de la régie d'avances du centre de loisirs au 25 février 2021.
- Le 25 février décide le renouvellement de la garantie du standard téléphonique, durée de 3 ans, auprès d'AXIANS pour un montant de 113,40 € TTC.

Mme Le Maire
Sylvie GALIC

